

### **BREF APERÇU**

Date de création du Fonds : Octobre 2009 Valeur totale (en milliers) :  $724 \$  Valeur liquidative par part :  $19.59 \$  Nombre de parts en circulation :  $36 \$  983 Ratio des frais de gestion (RFG) :  $3.92 \$  %

Gestionnaire de portefeuille : Corporation Fiera Capital

Taux de rotation du portefeuille : S.O.

**Dépôt initial minimum :** Aucune nouvelle police établie après le 29 novembre 2019. Dépôts supplémentaires, dépôts en vigueur ou nouveaux par prélèvement automatique (PPA), fermés depuis le 3 mars 2020.

Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1024 Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1025

### **DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?**

Le Fonds investit dans des parts de fonds négociés en bourse et (ou) des contrats à terme normalisés dont la valeur est fonction du rendement de l'indice S&P/TSX 60. Les instruments du marché monétaire, notamment les bons du Trésor et les titres de créance à court terme émis par des gouvernements ou des sociétés, peuvent également être intégrés à l'actif du Fonds.

### Principaux placements du Fonds au 31 décembre 2024

iShares S&P/TSX 60 Index ETF 99.81 %

Total Co Car / Tox Co mack Em	00,01 /0	
(Les 10 principaux placements du fonds sous-jacent)		
Banque Royale du Canada	8,59 %	
Shopify Inc., droit de vote subalterne, cat. A	6,50 %	
Banque Toronto-Dominion	4,69 %	
Enbridge Inc.	4,65 %	
Brookfield Corp., cat. A	4,15 %	
Banque de Montréal	3,57 %	
Canadien Pacifique Kansas City Limited	3,40 %	
Banque de Nouvelle-Écosse	3,36 %	
Canadian Natural Resources Ltd	3,28 %	
Constellation Software Inc.	3,07 %	
Espèces	0,19 %	

Total	100,00 %

## Nombre total de placements : 2

# Répartition des placements au 31 décembre 2024



### **QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

## Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 31 décembre 2014 s'élèverait aujourd'hui à 1 610,08 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 4,88 %.

#### **Rendements annuels**



Le graphique montre le rendement du Fonds au cours de chacune des 10 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 7 années et à la baisse pendant 3 années.

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.



## **Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

#### À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme, qui cherchent une plus-value et qui sont prêts à accepter une variation modérée de la valeur de leur portefeuille.

### **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition reportés (FAR) [pourcentage du prix d'achat initial de parts FAR] L'option des frais d'acquisition reportés (FAR) n'est plus offerte depuis le 1er juin 2023. Si vous avez souscrit des parts d'un Fonds de placement garanti ivari au titre de cette option avant cette date, votre barème FAR continuera à s'appliquer, tel qu'il est décrit dans le présent document.	Retrait des parts :  1ºº année suivant l'achat 6 %  2º année suivant l'achat 5 %  3º année suivant l'achat 4 %  4º année suivant l'achat 3 %  5º année suivant l'achat 2 %  6º année suivant l'achat 1 %  Par la suite 0 %	pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés.  • Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés.

### 2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,92 %

#### 3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5º transfert dans la même année civile.

#### Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

# **ET SI JE CHANGE D'IDÉE?**

Vous pouvez revenir sur votre décision à l'égard des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des ates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé au fonds d'origine correspond au montant le moins élevé entre le montant que vous avez transféré et la valeur marchande, en cas de baisse. Le montant remboursé ne vise que la transaction en question et comprend un remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée.

## RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

ivari Sans frais : 1-800-846-5970 C.P. 4241, Station A Courriel : conversation@ivari.ca

Toronto (Ontario) M5W 5R3 ivari.ca